NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Le crime d'Audruicq

Un des accusés du crime d'Audruicq, Mouchon, a été remis en liberté. L'autre accusé, Cordier, comparaîtra vraisemblablement devant la Cour d'assises du Pas-de-Calais.

10,000 francs pour une brûlure

A DUNKERQUE

Une infirmière du Sanatorium de Dunkerque, Mme veuve Chevallay, qui assistait un docteur chargé du service des rayons X, ayant été atteinte d'une affection suivie d'ulcération des deux mains, a intenté une action à l'administration du Sanatorium.

Le Tribunal civil lui a alloué, après expertise, une somme de 10.000 francs à titre de dommages et intérêts.

EN JOUANT A L'APACHE

un jeune ouvrier mineur blesse une marchande de frites, à Houdain

Il est parfois dangereux de jouer à l'apache. Léon Lesieux, 18 ans, ouvrier mineur, demeurant à Houdain, en sait quelque chose. Pendant un entr'acte d'une représentation cinématographique, ce jeune homme qui avait acheté le matin même un petit pistolet, joua « à l'apache » avec quelques camarades.

Pour rendre la scène plus vraisemblable, il n'hésita pas à tirer un coup de pistolet. Il croyait d'ailleurs tirer en l'air. Mais la balle atteignit au cou une marchande de frites, Mme Toussard, qui s'écroula inanimée.

Le jeune homme qui subvient aux besoins d'une nombreuse famille a été, pour cette raison, laissé en liberté provisoire.

La victime ne se porte pas trop mal, bien qu'on n'ait pu extraire la balle.

Un électricien tué à Hautmont

Un chef de service des ateliers de construction d'Hautmont ayant remarqué qu'une lampe électrique placée à l'entrée de l'usine ne fonctionnait pas, fit aussitôt chercher l'électricien.

Celui-ci gisait sous la lampe. Il était mort. On croit que la mort, qui n'eut pas de témoins, fut causée par un courant électrique. Il s'appelait Adelson Rousseau, âgé né à Maubeuge en 1882 et demeurant à Louvroil. Il laisse une veuve et deux enfants.

Carnet du Lecteur

MARIAGE

A Lille. — Jeudi a été célébré le mariage de M. Georges Olivier, secrétaire de M. Ch. de Lauwereyns, avec Mlle Louise Stuyvaert, institutrice à Houplines.

Les témoins étaient : pour la mariée, son frère, ingénieur à Lille, et M. Charles Lefebvre, commis principal à la mairie de Lille ; pour le marié, notre collaborateur et ami, et M. Caron, commissaire spécial à Calais, son oncle.

A la mairie, M. Rémy adjoint, a adressé aux jeunes époux une charmante allocution. Aux vins d'honneur qui ont suivi la cérémonie, M. de Lauwereyns a évoqué avec émotion les dix années de dévouement que lui a déjà consacrées son jeune secrétaire, et il a fait un vif éloge de la jeune institutrice et de sa noble profession.

Nous n'oublierons pas que M. Georges Olivier, qui revient comme sous-officier du régiment, avec les éloges de ses chefs, est aussi un de nos collaborateurs. Nous adressons aux jeunes époux nos vœux les meilleurs.

FUNÉRAILLES

A Lille. — Jeudi dernier ont eu lieu à Lille les funérailles de M. Lucien Evrard, pharmacien honoraire, officier de l'Instruction publique, administrateur du Mont de Piété, délégué cantonal, vice-président de la Caisse des écoles de Lille, membre de la commission départementale de bienfaisance, ancien président de la Société de secours mutuels des pharmaciens du Nord.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Brackers d'Hugo, adjoint au maire ; Stévenart, président du Mont de Piété ; le docteur Ducamp, directeur du Bureau d'hygiène de la ville de Lille, représentant la commission départementale d'hygiène, et Deroubaix, pharmacien honoraire.

Le deuil était conduit par M. Evrard, son frère.

Par son esprit droit et juste, son affabilité, son caractère, M. Lucien Evrard s'était attiré de nombreuses sympathies. Dévoué aux œuvres, il était d'un conseil sûr et sans détours pour les gens avec qui il collaborait pour leur administration. Complaisant et serviable sans flatterie, il aimait à se dévouer surtout aux petits qui perdent en lui un protecteur.

Ces qualités précieuses qu'appréciaient ceux qui l'approchèrent auraient été rappelées sur sa tombe si, modeste jusqu'au bout, il n'avait exprimé parmi ses dernières volontés, celle qu'aucune douceur ne fût prononcée sur sa tombe.

LILLE

Est-ce un sabotage ?

Le Parquet procède à une enquête

Dans l'après-midi de samedi, vers une heure et demie, une rame de wagons vides, d'un train de marchandises opérant des manœuvres sur la ligne menant de la porte de Béthune au boulevard de la Moselle, déraillait subitement. Cinq voitures culbutaient sur le sol, mais heureusement l'accident ne hurnait à des dégâts matériels.

Néanmoins une enquête fut ouverte et l'on constatait qu'un cadenas d'aiguille avait été volontairement brisé.

Avisé de ces faits et désireux de se rendre compte, s'il y avait eu sabotage, le parquet représenté par MM. Thiery, substitut et Raymond, juge d'instruction, qu'accompagnait l'inspecteur Lefebvre, de la brigade mobile, s'est rendu dimanche matin sur les lieux. De l'enquête menée par les magistrats, il semble résulter qu'il n'y a pas eu d'acte de malveillance et que le cadenas de l'aiguille a été mis en pièces par des gamins.

Le SUCRE BEGHIN

SE RECONNAIT à ce BLANCHEUR, à sa FONTE REGULIERE

911

Noël laïque au Patronage de Fives

Le meilleur goût avait présidé à l'organisation de la superbe matinée offerte hier aux pupilles du Patronage de la rue de Bouvines et à leur famille. Un charmant concert avait été organisé, auquel des artistes réputés prêtaient leur gracieux concours ; et l'on remarqua tout particulièrement M. Guillaume Baillieu, chansonnier Lillois ; M. Roland, chanteur de genre ; M. Minet, le célèbre comique belge du Grand-Théâtre, et Mlle Beaurepaire, pianiste.

Une tombola, comprenant de nombreux objets de première utilité, fut tirée ensuite, à la satisfaction de tous, et chaque enfant reçut force cadeaux : oranges, chocolat, gâteaux, sevons, volumes, etc., etc.

Cette petite fête avait attiré 500 personnes au Patronage, et nous en félicitons volontiers M. Desbuissons, délégué général, MM. Cavro, Cringue, Bécour, Boldin et Denneulin, membres du bureau des Patronages Laïques du Nord; M. Nigeon, secrétaire du Sou des Ecoles Laïques, ainsi que tous les membres de la commission du Patronage de Fives.

SENSATIONNEL ! ! !

A l'occasion du fêtes de Paris, « LA MAISON DE SEVRES », rue Nationale, 78, à Lille, fera une vente réclame de vases de Sèvres, à des conditions inconnues à ce jour : vases, coupes, cuivres, bonbonnières, etc...

Qu'en se le dire !

Au Bataillon des Sapeurs-Pompiers

Les musiciens ont hier célébré Sainte-Cécile

Pour la première fois, la musique du bataillon des Sapeurs-Pompiers a célébré dimanche la fête de Sainte-Cécile.

Après des aubades au chef, M. Paul Laigre et au sous-chef M. Portebois, les musiciens se sont réunis en un banquet à l'hôtel Delcourt, rue de Tournai.

Les convives étaient au nombre de cent vingt environ. Aux côtés de M. Duburcq, adjoint au maire, qui présidait, avaient pris place MM. le commandant Boivin, le capitaine-adjudant major Cromlez ; Paul Lorichard, sergent-major; Léon Soilem, sergent-fourrier; Paul Laigre, chef de musique ; René Brisy, chef honoraire ; Charles Portebois, sous-chef ; Schetler ; Ach. Delerue ; Jules Soilem; Alexandre Delerue ; Tribout ; Danette et Dumont, solistes.

C'est M. Paul Laigre qui, le premier, prit la parole pour excuser divers invités. Il parla aussi de la musique et fit un vibrant éloge de Massenet, ainsi que de Charpentier, qui vient d'entrer à l'Institut. M. Laigre, propose enfin l'envoi d'un télégramme de félicitations et de sympathies à M. Richart, président de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais qui vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Sa proposition fut votée à l'unanimité.

Ca discours terminé, M. Triboul s'est levé pour offrir au nom des musiciens, un bronze d'art représentant un Sapeur-Pompier, à M. Paul Laigre, et un superbe service de table à M. Charles Portebois.

Lorsque M. Duburcq eut assuré la Musique des Sapeurs-Pompiers de toute la sympathie de l'Administration Municipale, M. Boivin but à l'union des musiciens et des sapeurs du bataillon.

Il remit ensuite à MM. Alexandre Delerue et à Emile Cappelle la médaille du trentenaire des sapeurs-pompiers, récompenses décernées par le Ministère de l'Intérieur.

Aux discours succédèrent bientôt les chansons et celles composées par MM. Portebois et Ch. Rouzé, sur la Musique des Sapeurs-Pompiers, recueillirent notamment un très gros succès.

ENTENTE CORDIALE

Nouveau dessert créé par la Biscuiterie **GESLOT et VOREUX**

Se trouve dans toutes les bonnes Epiceries.

no 979

UN EMPLOYÉ INDELICAT

M. Mathieu, chef de la Sûreté, a de nouveau interrogé dimanche matin Buchard, qui, chez son patron, M. Jonquais, entrepreneur, commit des détournements assez importants.

Après avoir été mis en présence de plusieurs caissières, Buchard a passé des aveux complets. Il sera défféré au parquet.

La police va rechercher si Buchard n'a pas de complices.

GARNITURES DE CHEMINÉES

Jean BLOCK, Horloger spécialiste

23, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille

PAR LA CORDE

Un jeune homme d'une vingtaine d'années, Gustave Vandenbussche, originaire de Courtrai, était atteint depuis quelque temps de neurasthénie aiguë.

Hier soin, vers neuf heures, il monta dans la chambre qu'il occupe au second étage d'un hôtel de la rue des Arts et se pendit.

Les propriétaires ne voyant pas redescendre leur locataire, montèrent dans sa chambre, et après en avoir enfoncé la porte, se trouvèrent en présence d'un cadavre qui se balançait au bout d'une corde.

Le corps de l'infortuné jeune homme a été transporté à la morgue.

Corsets de Toilette

sur mesure depuis 10 fr adoptés par toutes les élégantes, recommandés par MM. les Docteurs, fabriqués chez Mlles Assomption, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. Personnel entier féminin. On se rend à domicile. Téléphone 26.35.

840

ROUBAIX

CHAMBRE DE COMMERCE

Elections du 29 décembre 1912

3e Catégorie. — Inscrits : 2.417 ; votants : 140. — 1 membre à élire : M. Florin Clément, boulanger, 137 voix. — Bulletins blancs, 3.

Le Grand Concours International

de Chant et de Déclamation

Il s'annonce comme devant remporter un magnifique succès. — La composition des jurys. — La liste des sociétés dramatiques engagées.

C'est demain soir, c'est-à-dire le 31 décembre 1912, que sera définitivement close la liste des inscriptions pour la seconde manifestation artistique organisée par M. Paul Doual, directeur du Théâtre du Fontenoy.

Le spectacle pour le public qui se pressera chaque dimanche dans la salle de la rue Archimède sera des plus passionnants, car la liste des inscriptions s'allonge sans cesse d'une façon même inquiétante, et l'on songe que les journées ne peuvent s'allonger à volonté et que l'on ne peut consacrer trois heures à une seule catégorie.

Tels sont les principaux traits exposés dans la motion qui a été adoptée par le congrès, en fin de séance.

Le spectacle pour le public qui se pressera chaque dimanche dans la salle de la rue Archimède sera des plus passionnants, car la liste des inscriptions s'allonge sans cesse d'une façon même inquiétante, et l'on songe que les journées ne peuvent s'allonger à volonté et que l'on ne peut consacrer trois heures à une seule catégorie.

On sait que 5.000 francs de prix en espèces sont attribués aux diverses catégories et que le concours est placé sous les auspices de la municipalité qui a voté une subvention de 100 francs et patronné par un comité de notabilités roubaisiennes qui ont bien voulu s'inscrire comme membres protecteurs. Un diplôme des plus artistiques et qui sera le digne pendant de celui d'il y a deux ans, sera remis aux lauréats.

A la demande de nombreux concurrents, nous donnons ci-dessous la composition des jurys :

Ténors, barytons, basses (catégorie supérieure) : M. Jules Grenier, président ; membres : MM. Brassart, Calleja, Jules Florin, Liagre, A. Liégeois.

Ténors, barytons, basses, sopranos, mezzos, contraltos (catégorie excellence) : M. le docteur Cavro, de Lille, critique musical, président ; membres : MM. Bauwens, Ladovic Biareau, compositeur de musique à Lille ; Albert Duhamel et Jules Gressier.

Ténors, barytons, basses, sopranos, mezzos, contraltos, duos et quatuor (honneur) : M. Paul Hétain, professeur au Conservatoire de Cambrai, 1er prix du Conservatoire, président ; membres : Mme Cracque, professeur diplômée à Lille ; MM. Dewispelaere, Stien, Van de Wèghe, Verneuil.

Ténors, barytons, basses, sopranos, mezzos, contraltos (grand honneur) : M. Kœrut, directeur du Conservatoire de Roubaix, président ; membres : Mme Malon-Brochelle; MM. Carrette, critique musical à Bruxelles ; Paul Fanyau, Isoré, Charles Wattine, Jean Wibaux.

Comiques et chanteurs à voix (excellence): M. G. Desquenes, président ; membres : MM. Bizard, Dhondt, Felix, Monnier

Comiques et chanteurs à voix (honneur) : M. Georges Bonduc, président ; membres : MM. Blondeau, Delaître, Inglebert, Willart.

Comiques et chanteurs à voix (grand honneur) : M. G. Desquenes, président ; membres : MM. Bizard, Bonduc, Delaître, Inglebert.

Déclamation (excellence) : M. Belannoy, président ; membres : MM. Sagot, Véron et Vienne.

Déclamation (honneur) : M. Raoul Desreux, président ; membres : MM. Auvertin, Cornet, Victor Dubois et Motet.

« Théâtre » : M. Paul Doual, président ; membres : MM. Holleville, Sarrain (plus trois autres personnes dont on attend l'adhésion définitive).

Nous avons dit plus haut que les concours avaient annoncé nombreux et de qualité : le nombre sera double d'ici y a deux ans. Mais une catégorie sur laquelle nous ne saurions trop attirer l'attention du public, la catégorie « Théâtre », se dessine comme ex-

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

LA GUERRE D'ORIENT

Les propositions de la Porte

Ce que disent les délégués turcs

Londres, 29 décembre.

Les délégués Turcs, interrogés, ont déclaré que les contre-propositions faites hier à la conférence, ne constituent pas le dernier mot de la Turquie, mais les délégués considèrent que leur devoir légitime est de soumettre à la conférence des conditions susceptibles d'être modifiées.

Les délégués insistant sur la concession importante qu'ils ont faite en abandonnant Salonique.

D'autre part, Andrinople et son vilayet doivent de toute nécessité rester à le Turquie; ils feront de cette condition une condition absolue.

En ce qui concerne les bruits qui ont cours à Constantinople, les délégués démentent que le parti militaire ait encouragé le gouvernement à demander le maintien d'Andrinople à la Turquie.

Ils ajoutent qu'aucune intervention n'est nécessaire, étant donné qu'aucun gouvernement turc n'oserait accepter la cession d'Andrinople, dont le maintien est une garantie de sécurité indispensable pour la Turquie.

D'autre part, les délégués font remarquer que les puissances n'ont aucun intérêt à ce que la Turquie perde tous ses territoires en Europe.

Pour ce qui est des îles de la mer Egée, les délégués expliquent que ces îles faisant partie de l'Anatolie et par conséquent de l'Asie, ne doivent pas être comprises dans la discussion qui porte actuellement sur les territoires de la Turquie d'Europe.

On s'attend donc à ce que les délégués Turcs reviennent lundi à la conférence avec des propositions capables de servir de base à des négociations.

CE QU'ON DIT A LONDRES

Les contre-propositions turques et l'impression à Londres

Londres, 29 décembre.

Comment expliquer les contre-propositions turques ? D'après les uns les Turcs seraient bien décidés à traiter sérieusement, mais, chez eux l'habitude du marchandage est trop forte pour qu'ils puissent les abandonner, même dans les plus graves circonstances. Ils auraient du reste été encouragés par la caractère des propositions des alliés qui, un peu à la turque, ont demandé aux aussi beaucoup de choses qu'ils n'avaient pas l'intention d'obtenir, tel que l'accès à la mer de Marmara. Les Turcs n'ont pas voulu être en reste : « Ja crois bien, disait un délégué turc, que nos propositions seront tout à fait inacceptables. »

Du point de vue pratique cette attitude n'est, d'ailleurs, pas tout à fait sans avantages : elle donne à l'opinion publique turque l'impression d'une lutte pied à pied ; elle augmente chaque jour les chances de voir Andrinople capitaler sans que la gouvernement ottoman ait à subir l'humiliation de céder une ville qui n'a pas été prise. Enfin, et c'est peut-être le fond de la pensée turque, l'Europe — en supposant naturellement que l'accord entre les puissances se maintienne, — très sévère par ces lenteurs, se décidera sans doute à intervenir et le gouvernement turc pourra dire aux pas qu'il a cédé à ses anciens vassaux, mais à toute l'Europe coalisée. Il sera ainsi sauvé la face.

On s'est demandé s'il n'était pas mieux valu pour les alliés faire des propositions moins susceptibles de marchandage. A cet égard ce qu'ils répondent :

« Il ne sert à rien avec les Turcs d'être modéré. Pour eux la modération est de la faiblesse. D'ailleurs il y a une différence énorme entre le caractère de nos propositions et le caractère des contre-propositions turques. Nous ne pouvons espérer obtenir tout ce que nous demandons. Cela ne dépend pas des Turcs. Cela dépend de l'Europe. Ce que nous réclamons d'ailleurs, nous le tenons. Nos propositions n'ont donc rien d'extraordinaire. Nous demandons, il est vrai, la reddition de forteresses qui n'ont pas capitulé, mais en 1878, quand la Russie a forcé la Turquie à signer le traité de San-Stefano, occupait-elle le quadrilatère de Roustchouk, et ce quadrilatère était-il investi comme Andrinople l'est aujourd'hui ? Le marchandage turc peut être justifié de bien des manières, mais il serait absurde de nous en rendre responsables ».

D'après une autre version les Turcs, un moment impressionnés par la rapidité avec laquelle l'Europe a été mise d'accord, au moins en principe, sur la question albanaise, commencent à se ressaisir. Ils se demandent, eux aussi, ce que signifie la prolongation de la mobilisation autrichienne alors que rien ne la justifie plus. Avec un intérêt compréhensible ils notent la tension entre la Roumanie et la Bulgarie et ne sont nullement convaincus que toute possibilité d'un conflit entre la Serbie et l'Autriche ou entre la Roumanie et la Bulgarie soit écartée, et ferment les yeux sur la situation de jour en jour plus menaçante de leurs possessions d'Asie, ils se reprennent à espérer.

Ici l'impression grandissante est que c'est de Vienne que dépend l'attitude de la Turquie. Tant que l'Autriche n'aura pas donné une preuve manifeste de ses intentions pacifiques, il faut s'attendre à voir les pourparlers traîner en longueur.

Constantinople, 29 décembre.

On annonce de source officielle qu'à la suite du conseil des ministres, on a envoyé de nouvelles instructions à Londres, dans lesquelles la Turquie, tout en témoignant son désir sincère de voir aboutir les négociations pour la conclusion de la paix, expose qu'en aucun cas elle ne consentira à la cession d'Andrinople.

VA-T-ON A UNE RUPTURE ?

Sofia, 29 décembre.

Les délégués de l'Alliance balkanique à la conférence de la paix, auraient, d'après un bruit qui court et venant de source autorisée, reçu l'ordre, dans le cas où les conditions présentées demain par les Turcs seraient indiscutables, **DE DEMANDER AUX TURCS SI C'EST LA LEUR DERNIER MOT, ET DE ROMPRE LES POURPARLERS EN CAS DE RÉPONSE AFFIRMATIVE ET DE DÉNONCER RESPECTIVEMENT LA FIN DE L'ARMISTICE.**

Dans les cercles gouvernementaux on croit que les Turcs finiront par céder avant qu'on arrive à reprendre les hostilités.

Sofia, 29 décembre.

Des troupes bulgares sont prêtes à partir vers Tchataldja en cas de rupture.

LA QUESTION ALBANAISE

et l'antagonisme austro-serbe

Belgrade, 29 décembre.

La question de la délimitation de l'Albanie n'est pas sans émouvoir l'opinion publique et les prétentions qu'on prête à l'Autriche à ce sujet réveillent encore une fois les sentiments hostiles éprouvés en Serbie.

Les journaux d'aujourd'hui redeviennent beaucoup plus véhémentes.

Vers la médiation

Constantinople, 29 décembre.

On apprend de bonne source que la Turquie a décidé d'ordonner aux délégués à la conférence de Londres, de proposer de soumettre les questions épineuses à la conférence des ambassadeurs.

La situation d'Andrinople

Sofia, 29 décembre.

Le *Mir* est informé que des désertions se produisent presque journellement parmi les troupes turques à Andrinople

Il y a huit jours, une trentaine de soldats s'échappant à la faveur de l'obscurité de la nuit, gagnèrent les avant-postes bulgares.

Avant-hier, deux officiers désertèrent et se livrèrent aux troupes assiégeantes.

Les déserteurs dépeignent la situation d'Andrinople sous les plus sombres couleurs.

Les Arméniens résidant en Bulgarie ont envoyé à Sofia des délégués qui préparent une adresse au roi et au gouvernement, les solliciant d'intervenir dans la mesure du possible pour l'amélioration de la situation en Arménie.

Pas d'expédition italienne

Rome, 29 décembre.

On dément l'information publiée par le *Mattino* suivant laquelle un corps d'expédition de 30.000 hommes serait en formation à Naples et aurait l'Albanie comme destination possible.

Vers Tchataldja

Constantinople, 29 décembre.

On croit que Nazim pacha et son état-major sont partis ce soir pour Tchataldja.

A SCUTARI

Cettigné, 29 décembre.

Les troupes turques de Scutari continuent leurs attaques incessantes.

Dans les milieux politiques de Cettigné, on déclare qu'en raison de la façon habituelle d'agir de la Turquie, on n'est pas surpris de la teneur des contre-propositions turques, et qu'on pouvait même s'attendre voir la Turquie demander davantage. On est convaincu d'ailleurs que l'attitude de la Turquie deviendra plus raisonnable.

On continue à commenter favorablement au Monténégro, les déclarations faites devant le Parlement français par M. Poincaré.

Le voyage du ministre de la guerre russe

EN ALLEMAGNE

Berlin, 29 décembre.

Le ministre de la guerre de Russie s'est rendu de Leipzig à Dresde, où il sera présenté au roi de Saxe. Il reviendra demain à Berlin et sera reçu par l'empereur.

Son passage à Paris, au retour, reste toujours très probable.

Les Serbes en Asie-Mineure

Constantinople, 29 décembre

Un journal arabe de Beyrouth annonce que des notables arabes ont décidé d'envoyer à Constantinople une députation pour discuter les bases d'un régime de décentralisation.

POUR la Présidence

APRÈS L'ENTREVUE POINCARÉ-RIBOT

Ce que disent les candidats

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, par un très bref communiqué de l' « Agence Havas », MM. Poincaré et Ribot, tous deux candidats à la présidence de la République, ont eu l'entrevue que nous avions annoncée. Voici sur cette entrevue des renseignements complémentaires que publie l' « Intransigeant » et les déclarations qu'il a enregistrées :

Paris, 29 décembre.

Qu'est-il résulté de cette longue conversation ? Nous l'avons tout d'abord demandé au président du conseil au moment où, sous la pluie et devant les objectifs des photographes braqués sur lui, il regagnait son auto.

M. Poincaré était souriant. Allait-il nous apprendre que, tout malentendu étant dissipé, le sénateur du Pas-de-Calais retirait sa candidature ? Notre attente fut déçue : le président du Conseil se montra extrêmement discret.

— Vous allez être renseignés, nous dit-il. Une note, rédigée de concert, va vous être communiquée.

Deux minutes plus tard nous étions chez M. Ribot qui, très affable, suivant son habitude et souriant lui aussi, nous communiquait la note suivante :

« M. Poincaré a rendu visite, ce matin, à M. Ribot.

« L'entretien, qui a duré plus d'une heure, a été très amical. Il a porté sur l'ensemble de la situation, tant extérieure qu'intérieure. »

— C'est tout ? demandons-nous à M. Ribot.

— Mais, oui !

— Pouvez-vous nous dire, monsieur le président, si vos intentions se sont modifiées à la suite de cette conversation ?

La question est précise. M. Ribot y répond sans hésitation

— Non, nous répond-il nettement. Si mes intentions n'étaient modifiées, la note que je viens de vous dicter l'indiquerait !

Le fait est donc à présent certain : M. Ribot aura candidat au Congrès de Versailles, concurremment avec M. Poincaré. Il est, toutefois, qui estiment que l'entrevue conclude de ce matin a pu dissiper le malentendu qui existait entre les deux hommes politiques qui pourraient fort bien avoir convenu de se désister l'un pour l'autre après le premier tour de scrutin.

Deux programmes

En même temps qu'il maintenait avantbier sa candidature à la présidence de la République, M. Ribot exposait à un de nos confrères la ligne de conduite qui serait la sienne si le Congrès de Versailles venait à l'appeler à la première magistrature de l'Etat.

— On a beaucoup parlé dans ces derniers temps des prérogatives du président et de la nécessité de les exercer, disait-il. Pour moi, c'est beaucoup moins une question de droit constitutionnel qu'une question d'ordre moral : tout dépend de l'autorité que le président du peut devoir à son passé, à la manière dont il a été élu et à l'opinion que l'on peut avoir sur sa droiture et son désir de mettre au-dessus de tout les intérêts supérieurs et permanents du pays. J'ai depuis longtemps mesuré les difficultés de ce rôle de président, qui exige non seulement une impartialité parfaite et la volonté de se tenir en dehors des partis pour servir d'arbitre dans le sens élevé du mot, mais aussi beaucoup d'application et de travail pour se tenir au courant de toutes les grandes questions. Je puis ajouter qu'il y faut un peu de désintéressement, car le président ne doit pas chercher à élever le rôle des ministres, son devoir est, au contraire, de les aider, de les soulenir au besoin, discrètement, de ses conseils et de fortifier leur autorité, bien loin d'essayer de la diminuer. »

A ce programme, — car c'en est un, — M. Poincaré n'a pas voulu opposer le sien, mais il a exposé jadis comment il comprenait l'exercice des prérogatives d'un président de la République. C'était en septembre 1895, devant le monument élevé à Nolay au président Carnot, alors que, ministre de l'instruction publique du cabinet Ribot, il prenait la parole au nom du gouvernement.

— Il n'aurait pas consenti à rien abdiquer de l'autorité qu'il tenait de la Constitution, disait-il en parlant de Sadi-Carnot. Il exerçait cette autorité avec un tact exquis, avec un souci délicat des responsabilités ministérielles, avec un respect inné de la souveraineté nationale. Mais son attitude, pour être discrète, n'était jamais effacée. Dans les conseils du gouvernement, il tenait son rang avec une admirable dignité. Il dirigeait les délibérations ; il exprimait, en un langage très sobre, des avis très éclairés ; il maintenait fermement entre les cabinets successifs les traditions essentielles ; il représentait, vis-à-vis des ministres qui passent, ce qu'il doit y avoir de commun entre les différentes fractions d'un parti et entre même les partis différents ; ce qu'il doit y avoir de durable dans l'étude des intérêts les plus mobiles ; ce qu'il doit y avoir de permanent et d'indestructible dans la politique générale d'une grande nation.

« Dans les questions qui touchaient au crédit de la France, dans celles qui concernaient la réorganisation militaire, dans celles surtout qui intéressaient les relations internationales, il énonçait des opinions si sages, si réfléchies, si visiblement dictées par l'amour du pays, qu'elles s'imposaient d'elles-mêmes et sans difficulté aux esprits les plus divers. »

La candidature de M. Poincaré et l'opinion russe

Saint-Pétersbourg, 29 décembre.

Les milieux politiques et les journaux accueillent avec une vive satisfaction la nouvelle de la candidature de M. Poincaré à la présidence de la République et disent que son élection serait riche en conséquences heureuses pour l'alliance.

M. Poincaré et ses compatriotes

Saint-Mihiel, 29 décembre

Le Conseil municipal, à l'issue de sa dernière séance a adressé à M. Poincaré le télégramme suivant :

« Le Conseil municipal de Saint-Mihiel, réuni hors séance, est heureux et fier d'apprendre que son éminent représentant accepte la candidature à la présidence de la République ; il lui renouvelle l'expression de son admiration et de son inaltérable dévouement. — Le maire : A. Phasmann. »

M. Mascuraud à l'Elysée

Paris, 29 décembre

A l'occasion du nouvel an, M. Mascuraud, sénateur, président du Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, accompagné de tous les membres du bureau, est venu apporter les vœux de l'Association à M. le président de la République.

Au cours de l'entrevue, qui a été des plus cordiales, M. Mascuraud a exprimé à M. Fallières les regrets du Comité de le voir arriver à l'expiration de son mandat. M. le Président de la République a remercié le Comité de ses sentiments qu'exprimait en son nom M. Mascuraud, et l'a assuré que dans sa retraite il ne cesserait pas de servir la République comme il l'avait fait toute sa vie.

Un Emule de Bonnot

Remiremont, 29 décembre.

Le parquet vient de faire écrouer un nommé Eugène Demery, âgé de 35 ans, qui avait dans le train de Bussang, terrorisé les voyageurs par des menaces de mort.

On a dû le ligoter pour l'empêcher de fuir. Demery était porteur de journaux glorifiant les exploits de Bonnot.

LE CONGRÈS de la Renaissance Républicaine

Paris, 29 décembre.

Le congrès de la Renaissance républicaine a consacré sa séance de l'après-midi à la rédaction d'une motion, précisant ses doctrines économiques.

Abolition des salaires; rétablissement de la législation de protection légale du travail et de la prévoyance sociale par l'extension indéfinie de l'assistance ; vote rapide de l'impôt sur le revenu.

Tels sont les principaux traits exposés dans la motion qui a été adoptée par le congrès, en fin de séance.

La tempête fait rage sur les côtes bretonnes

UNE LANTERNE DE PHARE ÉTEINTE PAR LES VAGUES

Quimper, 29 décembre.

La tempête du sud-ouest ne cesse pas de sévir. Elle est, au contraire, plus violente sur les côtes. Aucun pêcheur n'a osé y se s'aventurer sur la mer effroyablement démontée, et qui atteint une hauteur jusqu'alors inconnue.

Le voyant de la tourelle de la « Jument » au large des Etocs-en-Penmarch, a été enlevé par la mer. Le feu du phare de Menhir, en face du grand phare d'Eckuhl, a été éteint par les vagues énormes qui frappaient la lanterne. Il est impossible de s'approcher pour rallumer le phare de la « Jument ».

La grande cheminée d'une usine a été complètement démolie.

L'état de la mer est le même sur toute la côte.

Attaqué par des nomades

TROIS ARRESTATIONS

Marmande, 29 décembre.

A Bias, près de Villeneuve-sur-Lot, quatre nomades habitant la même roulotte, ayant rencontré sur la route un domestique nommé Jean Salles, qui tenté de l'assassiner, pour le voler, en le frappant avec des instruments contondants.

Aux cris poussés par la victime, des voisins accoururent ; on arrêta un homme, âgé de vingt-huit ans, un garçon de dix-huit ans et une femme âgée de vingt-deux ans.

Un quatrième homme, âgé de vingt-cinq ans, est en fuite.

Fin tragique d'un comédien

Aix-en-Provence, 29 décembre.

Cette nuit, vers deux heures, sur le route d'Aix, la troupe du théâtre d'Aix, qui venait de jouer à Châlons, revenait en autobus, lorsque soudain le véhicule dérapa, menaçant de s'abîmer dans le fossé.

Frappé de peur, un des voyageurs, Antoine Denis, 46 ans, originaire de Nîmes, sauta à terre, mais tomba malheureusement que son corps fut pris sous les roues du véhicule.

Il a eu le crâne et la jambe droite fracturés.

Il a été transporté mourant à l'hôpital d'Aix.

CHEZ LES VIGNERONS

Bar-sur-Seine, 29 décembre.

Un millier de vignerons venus de tous les points de l'arrondissement, ont tenu une réunion à l'issue de laquelle ils ont voté un ordre du jour déclarant que les appellations d'origine doivent appartenir par le seul fait, soit de son origine, soit des usages locaux et constants.

Aucune autre condition ne doit être imposée.